



REVUE DE PRESSE DU 14/05/2018

- 1- Près de 360 milliards de DA représenteraient le besoin en liquidité d'Algérie poste durant le mois sacré de Ramadhan, a estimé dimanche à Alger le directeur général de cette entreprise, Abdelkrim Dahmani.

- 2- Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a effectué dimanche à Annaba une visite à l'usine de la Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL), spécialisée dans l'assemblage des matériels roulants ferroviaires et leur maintenance, a indiqué CITAL dans un communiqué.

- 3- Le projet de texte sur les conditions d'exercice des activités commerciales a été adopté dimanche par le Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

- 4- La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé, à l'occasion de mois de Ramadhan, 332 brigades de contrôle de la qualité et de répression de la fraude à travers l'ensemble des marchés de proximité et grandes surfaces de la capitale dans le cadre de la protection du consommateur et l'organisation et la régulation du marché, a-t-on indiqué dimanche après de cette Direction.

- 5- Le Ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé dimanche que les commerçants habitués à fermer leurs locaux durant les deux jours de l'Aïd seront tenus de les rouvrir au troisième jour pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation.



- 6- Plus de 1.000 dossiers ont été déposés par de jeunes promoteurs de micro-entreprises auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour bénéficier des mesures de rééchelonnement des dettes et d'annulation des pénalités de retard, a indiqué dimanche à Alger la directrice générale de l'Agence, Samira Djaïder.
- 7- Plus de 100 jeunes algériens établis à l'étranger ont été enregistrés à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et à la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), depuis janvier 2018 en vue d'investir en Algérie à travers la création de micro-entreprises, a fait savoir dimanche la directrice générale (DG) de l'ANSEJ, Samira Djaïder.
- 8- Les membres du conseil de la Nation ont adopté dimanche, à l'unanimité, le projet de loi définissant les règles applicables en matière d'apprentissage, lors d'une séance plénière, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du conseil, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki.
- 9- La 11ème session du Conseil d'association Algérie-Union européenne (UE), prévu lundi à Bruxelles, devrait permettre d'examiner la mise en œuvre des priorités du partenariat bilatéral adoptées lors de la précédente session de ce Conseil.
- 10- Le projet de loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes a été adopté dimanche par le Conseil de la Nation lors d'une session plénière tenue sous la présidence de Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre du Commerce, Said Djellab.
- 11- Le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a mis l'accent, dimanche à Ouargla, sur l'impératif respect, par les producteurs et distributeurs de lait, des cahiers de charges pour assurer la disponibilité de ce produit alimentaire de première nécessité dans les marchés.
- 12- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé dimanche que l'opération de distribution de logements, toutes formules confondues, se poursuivra tout au long de l'année.



A lire :

Algérie Poste: près de 360 milliards de DA en besoin en liquidité durant le Ramadhan

Près de 360 milliards de DA représenteraient le besoin en liquidité d'Algérie poste durant le mois sacré de Ramadhan, a estimé dimanche à Alger le directeur général de cette entreprise, Abdelkrim Dahmani.

"Plus de 290 milliards de Da en besoin de liquidité ont été enregistrés l'année dernière durant le mois de Ramadhan. Pour cette année, ce besoin est estimé à plus de 358 milliards de Da", a-t-il déclaré sur les ondes de Chaîne III de la Radio nationale.

Il a expliqué que son entreprise avait pris attache avec les services du Trésor public et les succursales de la Banque d'Algérie pour la mise à disposition des fonds.

M. Dahmani a ajouté que ce dispositif était mis en place pour prendre en charge les demandes des clients en matière de retrait et assurer ainsi une meilleure qualité de service.

Le premier responsable d'Algérie poste a assuré que les 3.800 bureaux de poste du pays resteront ouverts durant une partie de la nuit, au cours des dix derniers jours du mois sacré, précisant que lors de cette période, les clients d'Algérie poste recourent à de retraits conséquents d'argents pour les besoins notamment de la fête de l'Aid el Fitr.

Evoquant la modernisation de son entreprise, il a fait part d'un programme s'étalant sur la période de 2018 à 2020 pour densifier les réseaux postaux et inaugurer de nouveaux services électroniques afin d'offrir les meilleures prestations à la clientèle.

M. Dahmani a relevé par ailleurs qu'Algérie Poste gérait environ 23 millions de comptes postaux, dont 5 millions de détenteurs disposent de cartes de paiement électronique.

-FIN-